



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/CRIC(7)/INF.1
17 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DE
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**
Septième session
Istanbul, 3-14 novembre 2008

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS*

La septième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et la première session extraordinaire du Comité de la science et de la technologie (CST) de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ci-après dénommées «la conférence», se tiendront du 3 au 14 novembre 2008 à Istanbul (Turquie). Les participants trouveront dans le présent document des renseignements d'ordre général qui pourront leur être utiles. Des renseignements complémentaires seront communiqués sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: <http://www.unccd.int>.

1. Secrétariat

Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification est dirigé par son Secrétaire exécutif, M. Luc Gnacadja. Il est établi à Bonn (Allemagne) à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Langer Eugen
Hermann-Ehlers-Strasse 10
53113 Bonn (Allemagne)
Téléphone: +49 228 815 28 00
Télécopieur: +49 228 815 28 98/99
Courriel: secretariat@unccd.int

* Le présent document a été retardé en raison de la nécessité d'avoir des consultations approfondies avec le pays hôte pour réunir des renseignements complets et à jour à l'intention des participants.

2. Autorités du pays hôte

Le Gouvernement turc a mis en place un comité d'organisation local chargé de préparer la conférence. Pour de plus amples renseignements, les participants peuvent prendre contact avec les membres ci-après de ce comité:

Ekrem YAZICI

Téléphone: +90 312 207 57 12

Télécopieur: +90 312 207 57 56

Courriel: eyazici@yahoo.com

Mediha ÖZCAN

Téléphone: +90 312 207 57 23

Télécopieur: +90 312 207 57 56

Courriel: med_ozcn@yahoo.com

3. Lieu de la session

La conférence se tiendra à l'adresse suivante:

Grand Cevahir Hotel

Darülaceze Caddesi n° 9 Şişli/Istanbul, Turquie

Téléphone: +90 212 314 42 42

Télécopieur: +90 212 314 42 92

Pour de plus amples informations sur le lieu de la conférence, veuillez consulter le site Web suivant: www.gch.com.tr.

La session s'ouvrira le lundi 3 novembre 2008. Des salles seront mises à disposition pour les réunions informelles, sans services d'interprétation. Les dispositions pour ce type de réunion sont à convenir avec le secrétariat. L'horaire de travail normal sera le suivant: de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

4. Inscription des participants

Les dispositions régissant les travaux de la Conférence des Parties s'appliquent *mutatis mutandis* à ses organes subsidiaires. La participation à la conférence est donc ouverte aux délégations des Parties, aux représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et aux observateurs, conformément aux dispositions de la Convention et au Règlement intérieur de la Conférence des Parties¹.

¹ Conformément au paragraphe 2 de l'article 36 de la Convention, à l'égard de chaque État ou organisation régionale d'intégration économique qui la ratifie, l'accepte, l'approuve ou y adhère après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, la Convention entre en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suit la date du dépôt, par cet État ou cette organisation régionale d'intégration économique, de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Par conséquent, à l'ouverture de la conférence, le 3 novembre 2008, les Parties seront les États et organisations régionales

Le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et le Comité de la science et de la technologie étant des organes subsidiaires de la Conférence des Parties, les délégations des Parties n'ont pas à présenter de pouvoirs. Une liste officielle des membres de la délégation doit toutefois être communiquée au secrétariat de la Convention pour l'inscription des participants, et pour des raisons de sécurité. La même règle s'applique aussi aux observateurs déjà accrédités aux sessions antérieures de la Conférence des Parties.

Toute institution ou organisation nationale ou internationale, publique ou non gouvernementale, qui n'a pas encore le statut d'observateur, peut être admise à la conférence sur présentation d'une demande officielle au secrétariat de la Convention, en attendant que la Conférence des Parties se prononce définitivement sur l'octroi du statut d'observateur à sa session ordinaire suivante. Dans la demande, l'institution ou organisation doit indiquer quelles sont ses compétences ou qualifications dans les domaines visés par la Convention.

5. Inscription des participants

Il importe absolument de faire parvenir au secrétariat une photographie (format passeport) des membres de la délégation devant assister à la conférence qui n'ont pas participé à la huitième session de la Conférence des Parties. Cela permettra d'accélérer la procédure de préinscription et donc de réduire sensiblement le temps d'attente des représentants sur le lieu de la session.

La préinscription des délégations nationales, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que des correspondants des médias se fera à l'entrée du Centre de conférence de l'hôtel Grand Cevahir:

- Le vendredi 31 octobre de 8 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures;
- Le samedi 1^{er} novembre de 8 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures;
- Le dimanche 2 novembre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 heures.

L'hôtel comporte deux entrées: l'une mène dans le hall de l'hôtel et l'autre est située à une centaine de mètres sur la droite et donne directement accès au Centre de conférence. Les représentants doivent se rendre directement à l'entrée du Centre de conférence pour s'inscrire et recevoir leur badge. Une fois inscrits, les participants pourront accéder à la zone de conférence par le hall de l'hôtel et par l'entrée du Centre de conférence.

d'intégration économique qui auront déposé leur instrument au plus tard le 5 août 2008. Ceux qui l'auront déposé après le 5 août, mais avant le 16 août 2008, deviendront Parties pendant la session. Ceux qui le feront après le 16 août 2008 ne deviendront Parties qu'après la clôture de la session, mais pourront participer à celle-ci en qualité d'observateurs. On trouvera la liste des organisations intergouvernementales et non gouvernementales accréditées à la huitième session de la Conférence des Parties dans les documents ICCD/COP(8)/14 et Add.1. Les divers renseignements sur l'état des ratifications peuvent être consultés sur le site Web du secrétariat (www.unccd.int).

Les inscriptions commenceront le lundi 3 novembre et resteront ouvertes pendant toute la session, les jours ouvrables de 8 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 heures. Tout changement dans l'horaire d'ouverture du bureau des inscriptions sera annoncé dans le Journal officiel de la session. Des badges d'identité seront remis lors de l'inscription; il est demandé aux participants de porter leur badge en permanence car ils ne pourront accéder au lieu de la session que sur présentation de celui-ci.

6. Renseignements à l'intention des médias

Les correspondants des médias peuvent s'inscrire à l'entrée du Centre de conférence de l'hôtel Grand Cevahir, pendant les heures de préinscription et d'inscription, sur présentation d'une carte de presse en cours de validité.

Pour demander leur accréditation, ils devront présenter les pièces suivantes:

- Une lettre de mission sur papier à en-tête officiel de la société de média, dûment signée par le rédacteur en chef ou le chef d'équipe de mission;
- Un passeport ou une pièce d'identité permettant de vérifier leur identité;
- Une photographie en couleur au format passeport;
- Une carte de presse en cours de validité;
- Un formulaire de demande d'accréditation dûment renseigné.

Le formulaire de demande d'accréditation peut être téléchargé à partir du site Web: www.unccd.int.

Les pièces susmentionnées doivent être transmises le plus rapidement possible au secrétariat de la Convention par les moyens suivants:

Courriel: press@unccd.int

Télécopie: +49 228 815 28 98/99

Toutes les conditions ci-dessus s'appliquent aux journalistes locaux comme aux journalistes étrangers. Il est toutefois conseillé aux premiers de commencer les démarches pour l'obtention de leur accréditation le plus tôt possible, en tout état de cause au moins un mois avant la conférence.

Les correspondants des médias trouveront sur place un centre de presse entièrement équipé et réservé à leur usage exclusif.

Pour de plus amples renseignements sur la Convention et la conférence, ils peuvent s'adresser au secrétariat de la Convention à l'adresse susmentionnée.

7. Transports

Depuis les aéroports ATATÜRK et SABIHA GÖKÇEN

AÉROPORT ATATÜRK

L'aéroport international Atatürk est situé à Yeşilköy, dans la partie européenne d'Istanbul, à 25 km de Taksim. Le nouveau terminal international est l'un des plus importants de la région et constitue un point de transit majeur entre l'Est et l'Ouest.

Les moyens de transport pour se rendre en ville depuis l'aéroport Atatürk sont notamment les suivants: un service de navettes d'autocar – la compagnie d'autocar Havaş assure un service de l'aéroport à la place Taksim et de la place Taksim à l'aéroport au prix de 10 livres turques (8,60 dollars, 5,55 euros, 4,50 livres sterling). Départ toutes les 30 minutes entre 4 heures et 9 heures, et toutes les 15 minutes entre 9 heures et 1 heure. L'arrêt d'autocar se trouve à l'extérieur du bâtiment des arrivées internationales. L'autocar s'arrête aussi à la station de bus maritimes de Bakırköy d'où partent des correspondances vers Bostancı et Kadıköy dans la partie asiatique, et à Aksaray. On trouvera de plus amples renseignements sur tous les services et les horaires sur les sites Web des aéroports: www.dhmiata.gov.tr, www.havas.com.tr/tr/otobus_istanbul_saw.asp.

Le coût habituel d'une course de taxi jusqu'à la place Taksim est de 50 livres turques au minimum (43 dollars, 28 euros ou 21 livres sterling). Un service de navettes depuis et vers l'aéroport est souvent offert par les principaux hôtels.

AÉROPORT SABIHA GÖKÇEN

L'aéroport Sabiha Gökçen est situé dans la partie asiatique de la ville sur la rive anatolienne d'Istanbul à Pendik/Kurtköy. Il est principalement utilisé par les compagnies aériennes économiques et charters. Bien que distant de 40 km de Kadıköy, de 12 km de Pendik et de 50 km de Taksim, l'aéroport est bien desservi par le réseau routier et n'est qu'à 1,5 km de l'autoroute TEM.

- Des taxis sont disponibles à l'extérieur du terminal, même si le trajet jusqu'au centre d'Istanbul peut revenir assez cher.
- Le prix minimum habituel de la course jusqu'à la place Taksim est de 75 livres turques (65 dollars, 42 euros, 31,25 livres sterling).
- La compagnie d'autocar Havaş assure un service de navettes d'autocar de l'aéroport à la place Taksim et de la place Taksim à l'aéroport. Le tarif est de 10 livres turques (8,60 dollars, 5,55 euros et 4,50 livres sterling). Les heures de service sont de 4 heures à 1 heure, à raison d'un départ toutes les heures.
- L'express Haydarpaşa-Gebze part de la gare ferroviaire de Pendik. Il existe également un service régulier de trains de banlieue.
- Services d'autocar supplémentaires au départ de l'aéroport Sabiha Gökçen vers le centre d'Istanbul: IETT.

Pour de plus amples renseignements sur tous les services et les horaires, voir les sites Web de l'aéroport:

www.sgairport.com

www.havas.com.tr/tr/otobus_istanbul_saw.asp.

Les transports publics à Istanbul

Pour se renseigner sur les transports publics dans la région d'Istanbul et en centre-ville, voir le site Web: <http://www.iETT.gov.tr> (en turc et en anglais).

Pochette de bienvenue

Un guichet sera installé à l'aéroport Atatürk et à l'aéroport Sabiha Gökçen pour l'accueil des participants, où une pochette de bienvenue contenant des cartes de la ville et des brochures d'information sur le réseau de transport et les services leur sera remise. Un service de transport organisé par le pays hôte sera proposé à des conditions commerciales.

8. Hébergement hôtelier

Une liste d'hôtels auprès desquels les participants peuvent réserver directement leur hébergement figure à l'annexe I.

9. Permanence médicale et numéros d'urgence

Une permanence médicale sera assurée pendant toute la durée de la conférence. Une infirmière et un médecin seront de garde; leurs numéros de bureau et de téléphone seront indiqués dans le Journal officiel de la session.

Toute personne impliquée dans un accident doit se signaler immédiatement au centre de sécurité des Nations Unies, dont les numéros de bureau et de téléphone seront indiqués dans le Journal officiel de la session.

10. Services de communication

Un café Internet sera mis à la disposition des participants sur le site de la conférence.

Services de messagerie: le bureau de la société DHL peut être joint au numéro suivant: +90 212 347 74 62, et le bureau de la société UPS au numéro suivant: +90 212 237 86 89.

11. Cafétéria, restaurants et traiteur officiel

Le restaurant Deliz, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel Grand Cevahir, peut accueillir jusqu'à 400 personnes. Le restaurant Pâtisserie, qui sert des repas légers et des en-cas, se trouve également au rez-de-chaussée de l'hôtel. Les heures d'ouverture seront publiées pendant la session. L'hôtel est situé dans la partie nord de la ville et il existe des cafés et des restaurants dans les rues adjacentes.

Pour des services de restauration particuliers, les participants peuvent également s'adresser au comité d'organisation local en contactant:

Mediha ÖZCAN
Courriel: med_ozcn@yahoo.com
Téléphone: +90 312 207 5723
Télécopie: +90 312 207 5756

12. Services bancaires

Des services bancaires seront disponibles sur le lieu de la conférence. L'emplacement et les heures d'ouverture du guichet de banque seront indiqués dans le Journal officiel de la session.

En outre, on trouvera plusieurs distributeurs automatiques et banques à proximité du lieu de la conférence et un peu partout en ville. Les principales cartes de crédit sont généralement acceptées. Les participants peuvent aussi échanger des devises à l'aéroport ou dans n'importe quelle banque ou bureau de change en ville. Les chèques ne sont pas couramment utilisés.

La plupart des banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Il existe de nombreux bureaux de change partout en ville, qui sont ouverts du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures.

La devise utilisée en Turquie est la livre turque. Le taux de change au 7 août 2008 était le suivant:

1,162 livre = 1 dollar des États-Unis
1,799 livre = 1 euro.

13. Autres services disponibles sur place

On trouvera dans le Journal officiel publié pendant la session des renseignements sur les divers autres services à disposition des participants (poste, téléphone, télécopie, photocopie, agence de voyage, etc.).

14. Formalités d'immigration et réglementation douanière

Visas

Les participants ayant besoin d'un visa pour entrer en Turquie doivent l'obtenir avant leur départ auprès de l'ambassade ou du consulat de Turquie dans leur pays d'origine, ou auprès d'ambassades d'autre pays assurant des services consulaires au nom de la Turquie. Une liste des représentations diplomatiques assurant ces services peut être obtenue à partir du lien www.e-konsolosluk.net/HomePage.aspx. Les conditions de visa sont indiquées à l'annexe II. Pour obtenir leur visa, les participants doivent se rendre à l'ambassade munis des pièces suivantes:

- Un formulaire de demande de visa dûment rempli;
- Un passeport en cours de validité;

- Une photographie au format passeport;
- La lettre d'invitation qu'ils ont reçue du secrétariat.

S'ils n'ont pas pu obtenir de visa avant leur départ, les participants peuvent, à titre exceptionnel, en obtenir un lors de leur arrivée à l'aéroport d'Istanbul, selon la procédure indiquée ci-après.

Il est important que les participants sollicitent un visa au plus tôt.

La Turquie applique une procédure de visa simple et rapide pour les personnes participant à des réunions ou manifestations internationales organisées en Turquie:

- a) Les participants ayant un passeport en cours de validité peuvent obtenir un visa d'entrée gratuitement auprès de représentants diplomatiques turcs, pour autant qu'une liste des participants (y compris les renseignements de passeport indispensables) ait été dûment communiquée avant la conférence;
- b) Lorsqu'il n'y a pas de représentant diplomatique turc dans le pays de résidence, les participants ayant un passeport valable peuvent obtenir un visa gratuitement à leur arrivée en Turquie, pour autant qu'une liste des participants (y compris les renseignements de passeport indispensables) ait été dûment communiquée avant la conférence;
- c) Si des participants ayant un passeport valable n'ont pas sollicité de visa auprès de la représentation diplomatique turque du pays de résidence, par manque de temps, ou à cause de difficultés liées au voyage, un visa peut leur être délivré gratuitement à la frontière/à leur arrivée en Turquie, pour autant qu'une liste des participants (y compris les renseignements de passeport indispensables) ait été dûment communiquée avant la conférence;

Les conditions de visa appliquées par les autorités turques varient selon le type de passeport, la durée du séjour et le pays d'origine. Des renseignements complémentaires et une liste complète des représentations diplomatiques turques peuvent être obtenus sur les sites Web suivants: www.mfa.gov.tr et www.e-konsolosluk.net/HomePage.aspx.

Pour des renseignements détaillés sur la législation en matière d'immigration, veuillez consulter le site Web du Ministère turc de l'intérieur: www.mfa.gov.tr.

Réglementation sanitaire

Aucune condition sanitaire particulière n'est exigée, et aucun vaccin n'est nécessaire pour entrer en Turquie.

Réglementation douanière

Des informations sur la réglementation douanière en vigueur en Turquie peuvent être obtenues auprès

des consulats et ambassades de Turquie ou sur le site Web: www.gumruk.gov.tr.

Les autorités locales peuvent interdire l'entrée en Turquie aux représentants qui ne respecteraient pas la réglementation douanière.

15. Réunions en marge de la conférence

Les participants qui souhaitent organiser des réunions en marge de la conférence doivent adresser une demande en ce sens au secrétariat:

Télécopieur: +49 228 815 28 98/99

Courriel: sideevents@unccd.int

Le formulaire de demande peut être téléchargé à partir du site Web de la Convention www.unccd.int. Les demandes doivent être adressées avant le 15 octobre 2008.

Les participants sont informés que le secrétariat est uniquement responsable de l'attribution des salles. Les créneaux horaires et les salles seront attribués en fonction des disponibilités, dans l'ordre de réception des demandes. D'autres services (services d'interprétation, services de restauration) peuvent être obtenus à des conditions commerciales auprès de fournisseurs locaux accrédités.

Un calendrier des réunions organisées en marge de la conférence sera publié dans le Journal officiel de la session.

16. Expositions

Les participants disposeront d'un espace limité pour les expositions, selon les disponibilités. Les emplacements peuvent être réservés par l'intermédiaire du secrétariat en contactant:

M. Antonio Pires ou M^{me} Maria Roelver

Téléphone: +49 228 815 28 08/09

Télécopieur: +49 228 815 28 98/99

Courriel: apires@unccd.int ou mroelver@unccd.int

Les participants sont informés que le secrétariat est responsable uniquement de l'attribution des espaces d'exposition, qui seront attribués selon les disponibilités et dans l'ordre de réception des demandes.

Les exposants sont responsables du dédouanement de leur matériel d'exposition conformément à la réglementation douanière turque. Le secrétariat sera éventuellement en mesure de fournir une assistance. Les exposants sont seuls responsables de leurs stands.

Des renseignements peuvent être obtenus concernant les services supplémentaires, les fournitures ou le matériel spéciaux et la réception et le stockage du matériel auprès de:

Mediha ÖZCAN

Courriel: med_ozcn@yahoo.com

Téléphone: +90 312 207 5723

Télécopieur: +90 312 207 5756

17. Informations d'ordre général concernant le lieu de la session

Renseignements sur Istanbul

Istanbul forme un trait d'union entre l'Est et l'Ouest, par la terre, et entre le Nord et le Sud, par la mer. Située au nord-ouest de la Turquie dans la région de Marmara, elle compte environ 15 millions d'habitants. La ville est bâtie de part et d'autre du détroit du Bosphore et appartient de ce fait à deux continents: sa partie occidentale est en Europe et sa partie orientale est en Asie. Tout au long de l'histoire, la Corne d'or a été un port naturel pour les navires de toutes sortes.

On trouvera sur le site Web de la ville <www.kultur.gov.tr> des renseignements sur les hôtels, les restaurants, les musées, les visites et les transports et d'autres renseignements.

Climat

Au mois de novembre à Istanbul, le temps peut être froid et humide. Au cours des trente dernières années, il a fait en moyenne 11,2 °C pendant la journée en novembre à Istanbul (maximales 14,8 °C, minimales 8,3 °C), et il y a eu en moyenne 13,7 jours de pluie.

Électricité

L'alimentation électrique à Istanbul est de 220 V / 50 Hz (monophasé). Les prises de courant sont à deux trous ronds. Un adaptateur et/ou un transformateur peuvent être nécessaires pour certains appareils.

Heure locale

GMT +2.

Annexe I

Hotels in Istanbul and their distance from the Conference Centre

HOTELS 5 star	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Ceylan Intercontinental Istanbul http://www.istanbul.intercontinental.com.tr	Asker Ocađı Cad. No:1 34435 Taksim/İstanbul	+ 90 212 368 44 44 + 90 (212) 368 44 99	6 Km
The Marmara İstanbul http://www.themarmarahotels.com	Taksim Meydani 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 251 46 96 + 90 (212) 244 05 09	6 Km
Hilton İstanbul http://www.istanbul.hilton.com	Cumhuriyet Cad. 34367 Harbiye/İstanbul	+ 90 (212) 315 60 00 + 90 (212) 296 29 53	5 Km
Divan İstanbul http://www.divan.com.tr	Cumhuriyet Cad.No:2 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 315 55 00 + 90 (212) 315 55 15	6 Km
Sheraton İstanbul Maslak http://www.sheraton.com/istanbul	Büyükdere Cad. Üçyol Mevkii No: 49 34398 Maslak/İstanbul	+ 90 (212) 335 99 99 Pbx + 90 (212) 285 09 51	8 Km
The Plaza Hotel Istanbul http://www.theplazahotel.com.tr	Barbaros Bulvari No: 165 80700 Balmumcu Beşiktaş/İstanbul	+ 90 (212) 370 20 20 + 90 (212) 370 20 70	10 Km
Sürmeli Istanbul Hotels&Resorts http://www.surmelihotels.com	Prof. Dr. Bülent Tarcan Sok. N:3 34349 Gayrettepe/İstanbul	+ 90 (212) 272 11 61 + 90 (212) 272 05 16	5 Km
Ortaköy Princess Hotel http://www.ortakoyprincess.com	Dereboyu Cad. No:10 80840 Ortaköy/İstanbul	+ 90 (212) 227 60 10 Pbx + 90 (212) 227 91 85	10 Km
Sheraton İstanbul Maslak http://www.sheraton.com/istanbul	Büyükdere Cad. Üçyol Mevkii No: 49 34398 Maslak/İstanbul	+ 90 (212) 335 99 99 Pbx + 90 (212) 285 09 51	8 Km
Conrad Istanbul http://www.conradistanbul.com	34353 Beşiktaş/İstanbul	+ 90 (212) 227 30 00 + 90 (212) 259 66 67	10 Km
Ramada Plaza İstanbul http://www.ramadaplazaistanbul.com	Halaskargazi Cad. No:139-151 Osmanbey/Şişli/İstanbul	+ 90 (212) 315 44 44 + 90 (212) 315 44 45	2km
HOTELS 4 star	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Midtown Hotel http://www.midtown-hotel.com	Lamartin Caddesi No:13 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 361 67 67 + 90 (212) 361 67 68	6 Km
Larespark Hotel Taksim http://www.laresparkhotel.com	Topçu Cad. No:23 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 313 51 00 Pbx + 90 (212) 254 71 60	6 Km

HOTELS 4 star (continued)	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Konak Hotel http://www.konakhotel.com	Cumhuriyet Cad. Nispet Sk. No: 9 Elmadağ – Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 225 82 50 Pbx + 90 (212) 232 42 52	6 Km
Pera Tulip Hotel http://www.peratulip.com	Meşrutiyet Caddesi No:103 34430 Beyoğlu/İstanbul	+ 90 (212) 243 85 00 + 90 (212) 243 85 02	7 Km
Marble Hotel http://www.marblehotel.com	Siraselviler Cad. No: 41 34433 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 252 24 48 + 90 (212) 252 05 27	6 Km
Richmond Hotels İstanbul http://www.richmondhotels.com.tr	İstiklal Cad. No: 227 Tünel 34433 Tünel Beyoğlu/İstanbul	+ 90 (212) 252 54 60 + 90 (212) 252 97 07	7 Km
Eresin Taxim Premier http://www.eresinpremier.com.tr	Topçu Caddesi No:16 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 256 08 03 + 90 (212) 253 22 47	6 Km
Best Western Eresin Taxim Hotel http://www.eresintaxim.com.tr	Topçu Cad. No:16 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 256 08 03 + 90 (212) 253 22 47	6 Km
Feronya Hotel http://www.feronya.com	Abdülhakhamit Cad No: 70-72 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 238 09 ¼ - 237 26 35 + 90 (212) 238 08 66	6 Km
The Madison Hotel http://www.madison.com.tr	Recep Paşa Cad. No: 15 34437 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 238 54 60 Pbx +90 (212) 238 51 51	6 Km
Yenişehir Palas Hotel http://www.yenisehirpalas.com	Meşrutiyet Cad. Oteller Sk. No:1/3 80050 Tepebaşı/İstanbul	+ 90 (212) 252 71 60 + 90 (212) 249 75 07	7 Km
The Marmara Pera http://www.themarmarahotels.com	Meşrutiyet Cad. 34430 Tepebaşı Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 251 46 46 + 90 (212) 249 80 33	6 Km
Mim Hotel http://www.mimhotel.com	Fulya Bayiri Ferah Sok. No: 16 Nişantaşı/İstanbul	+ 90 (212) 231 28 07 + 90 (212) 230 73 77	5 Km
Hilton Parksa http://www.istanbul-park.hilton.com	Bayıldım Cad. No:12 34357 Maçka/İstanbul	+ 90 (212) 310 12 00 + 90 (212) 258 56 95	5 Km
Best Western Senator Hotel http://www.senatorhotel.com.tr	Gençtürk Cad. Şirvanizade Sk. No:7/11 Şehzadebaşı 34470 İstanbul	+ 90 (212) 528 18 65 Pbx + 90 (212) 522 73 93	19 Km

HOTELS 4 star (continued)	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Hotel Nanda http://www.nandahotel.com	Balabanağa Mah. Fevziye Cad. No:3 Şehzadebaşı/İstanbul	+ 90 (212) 520 17 01 Pbx + 90 (212) 520 51 93	19 Km
Best Western The President Hotel http://www.thepresidenthotel.com	Tiyatro Cad. No:25 Beyazit Eminönü/İstanbul	+ 90 (212) 516 69 80 + 90 (212) 516 69 98	20 Km
Divan City http://www.divan.com.tr	Büyükdere Cad. No:84 Gayrettepe/İstanbul	+ 90 (212) 337 49 00 + 90 (212) 337 49 49	5 Km
Hotel Klas http://www.klashotel.com	Harikzadeler Sok. No.48 34470 Laleli/İstanbul	+ 90 (212) 511 78 74-4hat + 90 (212) 512 33 54	18 Km
Yiğitalp Hotel http://www.yigitalp.com	Gençtürk Cad. Çukurçeşme Sk. No: 38 34470 Şehzadebaşı/Laleli/İstanbul	+ 90 (212) 512 98 60 Pbx + 90 (212) 512 20 72	19 Km
Orsep Royal Hotel http://www.orseproyalhotel.com	Hocapaşa Mah. Nöbethane Cad. No:10 34113 Sirkeci Eminönü/İstanbul	+ 90 (212) 511 85 85 + 90 (212) 519 66 63	21 Km
Grand Anka Hotel http://www.grandankahotel.com	Molla Gürani Cad. No: 46 Findikzade/İstanbul	+ 90 (212) 635 20 20 Pbx + 90 (212) 534 18 55	10 Km
Lady Diana Hotel http://www.ladydianahotel.com	Binbirdirek Mah. Terzihane Sk. No:9 34400 Sultanahmet/İstanbul	+ 90 (212) 516 96 42 + 90 (212) 516 96 50	22 Km
Prince Hotel http://www.hotelprince.com	Nöbethane Cad. Kargili Sok. No:5 Sirkeci/İstanbul	+ 90 (212) 513 25 50 Pbx + 90 (212) 522 43 59	21 Km
Antik Hotel İstanbul http://www.antikhotel.com	Beyazit Sekbanbaşı Sok. No:10 Eminönü 34490 İstanbul	+ 90 (212) 638 58 58 Pbx + 90 (212) 638 58 65	18 Km
Black Bird Hotel http://www.blackbirdhotel.com	Kemalpaşa Mah. Gençtürk Cad. No: 51-53 Şehzadebaşı Eminönü/İstanbul	+ 90 (212) 511 74 54 + 90 (212) 511 45 16	19 Km
Festival Aziyade Hotel http://www.festivalhotels.com	Gedikpaşa Piyerloti Cad. No: 62 34490 Eminönü/İstanbul	+ 90 (212) 638 22 00 Pbx + 90 (212) 518 50 65	20km

HOTELS 3 star	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Cartoon Hotel http://www.cartoonhotel.com	Tarlabaşı Blv. No: 36-38 34435 Taksim/İstanbul	+ 90 (212) 238 93 28 + 90 (212) 238 52 01	6 Km
Green Anka Hotel http://www.greenankahotel.com	Findikzade Sk. No. 4 34270 Findikzade/İstanbul	+ 90 (212) 631 17 21 + 90 (212) 525 37 78	10 Km
Avlonya Hotel	Küçüklanga Cd. No: 59 34300 Aksaray/İstanbul	+ 90 (212) 529 54 08 Pbx - 529 54 09 - 588 19 51 + 90 (212) 585 94 32	18 Km
Grand Washington Hotel http://www.grand-washington.com	Gençtürk Cad. Ağayokuşu Sk. No:7 Laleli Eminönü/İstanbul	+ 90 (212) 511 63 71 + 90 (212) 512 47 48	18 Km
La Maison Hotel & Restaurant http://www.lamaison.com.tr	Müvezzi Cd. No. 43 Çırağan Beşiktaş/İstanbul	+ 90 (212) 227 42 63 + 90 (212) 258 87 29	10 Km
Golden Crown Hotel http://www.goldencrownhotel.com	Piyerloti Cad. No:40 Çemberlitaş/İstanbul	+ 90 (212) 638 19 44 Pbx + 90 (212) 517 00 65	21 Km
Hotel Söğüt http://www.soguthotel.com.tr	Bukalidede Sok. No.11-13 34470 Şehzadebaşı/İstanbul	+ 90 (212) 519 20 11 (3 Hat) + 90 (212) 511 54 37	19 Km
HOTELS 2 star	ADDRESS	CONTACT (Tel. & Fax)	Distance
Celal Sultan Hotel http://www.celalsultan.com	Yerebatan Cd. Salkimsöğüt Sk. No:16 34410 Sultanahmet/İstanbul	+ 90 (212) 520 93 23-24/ 520 78 61/ 520 58 93 + 90 (212) 522 97 24	22 Km

Annexe II**Pays dont les ressortissants nécessitent un visa pour entrer en Turquie**

(pour les dernières mises à jour sur les conditions de visa, veuillez consulter le site Web:

www.mfa.gov.tr/visa-information-for-foreigners.en.mfa)

Pays	Conditions de visa
Bolivie, Équateur, Géorgie, Iran (République islamique d'), Maroc, Trinité-et-Tobago, Tunisie	Les titulaires d'un passeport ordinaire ou d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Monténégro	Les titulaires d'un passeport ordinaire ou d'un passeport de fonction sont dispensés de visa, pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours, par période de six mois à compter de la date d'entrée initiale sur le territoire.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Les titulaires d'un passeport ordinaire ou d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours. Les titulaires de passeport ordinaire peuvent obtenir un visa à entrées multiples d'une durée de trois mois à la frontière turque.
Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine	Les titulaires d'un passeport ordinaire ou d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de soixante jours.
Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Turkménistan	Les titulaires d'un passeport ordinaire ou d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de trente jours.
Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Tadjikistan	Les titulaires de passeport ordinaire sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de trente jours. Les titulaires de passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Afghanistan, Inde	Les titulaires de passeport diplomatique sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours. Les titulaires de passeport ordinaire, de passeport spécial ou de passeport de service doivent avoir un visa pour entrer en Turquie.
Chine, Philippines, Yémen	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Les titulaires de passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de trente jours.

Pays	Conditions de visa
République de Moldova	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa à entrées multiples à la frontière turque pour des séjours d'une durée inférieure à un mois. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de trente jours.
Indonésie	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de soixante jours.
Algérie, Bangladesh, Belize, Colombie, Cuba, Égypte, Fidji, Gambie, Kenya, Mauritanie, Oman, Pakistan, Pérou, Seychelles, Thaïlande, Viet Nam	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Maurice, Serbie	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de un mois à entrées multiples à la frontière turque. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Afrique du Sud	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de un mois à entrées multiples à la frontière turque. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de trente jours.
Albanie, Bélarus, Ukraine	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de deux mois à entrées multiples à la frontière turque. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Fédération de Russie	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de deux mois à entrées multiples à la frontière turque. Les titulaires de passeport diplomatique sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Bahamas, Grenade, Jamaïque, Maldives, Sainte-Lucie	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de trois mois à entrées multiples à la frontière turque. Les titulaires de passeport diplomatique sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.

Pays	Conditions de visa
Barbade	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir un visa de trois mois à entrées multiples à la frontière turque.
Bahreïn, Koweït	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Ils peuvent obtenir leur visa à la frontière turque ou à leur arrivée. Les titulaires d'un passeport de fonction sont dispensés de visa pour les séjours d'une durée maximum de quatre-vingt-dix jours.
Angola, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Congo (République démocratique du), Corée (République populaire démocratique de), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Îles Marshall, Îles Salomon, Jamahiriya arabe libyenne, Kiribati, Liban, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Micronésie (États fédérés de), Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Zambie, Zimbabwe	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie.
Arménie, Jordanie	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Les titulaires de passeport de fonction peuvent obtenir un visa d'entrée de un mois à la frontière turque.
Antigua-et-Barbuda, Dominique, Haïti, République dominicaine, Saint Kitts-et-Nevis,	Les titulaires de passeport ordinaire doivent avoir un visa pour entrer en Turquie. Les titulaires de passeport de fonction peuvent obtenir un visa d'entrée de trois mois à la frontière turque.

Pays	Conditions de visa
Iraq	<p>Les titulaires de passeport ordinaire et de passeport de fonction doivent avoir un visa pour entrer en Turquie.</p> <p>Les titulaires de passeport de fonction doivent obtenir leur visa auprès d'une représentation diplomatique turque avant de voyager. Les titulaires de passeport ordinaire qui se rendent en Turquie par des vols au départ des aéroports de Bagdad, d'Erbil, de Souleimaniye ou d'Amman et à destination de l'aéroport Atatürk d'Istanbul ou de l'aéroport d'Antalya peuvent obtenir un visa à leur arrivée, pour autant qu'ils satisfont à certaines conditions. Pour plus de précisions, veuillez prendre contact avec la représentation diplomatique turque la plus proche.</p>
Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar	<p>Les titulaires de passeport ordinaire et de passeport de fonction doivent avoir un visa pour entrer en Turquie.</p> <p>Les titulaires de passeport de fonction doivent obtenir leur visa auprès d'une représentation diplomatique turque avant de voyager. Les titulaires de passeport ordinaire peuvent obtenir un visa à la frontière turque ou à leur arrivée.</p>
